



COMPTE RENDU SUCCINCT de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 25 Avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq avril à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de madame Béatrice BASQUIN, maire.

Etaient présents : mesdames et messieurs Béatrice BASQUIN, Bertrand VANDEWALLE, Nadine GUILLANNEUF, Joël WYON, Jacqueline RUBÉ, Josiane VANDRIESSCHE, Gilles PAUMELLE, Virginie BAUDSON, Dominique TOURNEL, Vincent DEPRECQ, Ludivine LIENART, Jean-Marc VIAR, Stéphanie FENWICK, Jean-Christophe DESPOTHUIS, Mélissa MANESSE, Sandrine ROY, Christophe DEHARTE, Stéphane LOTTIN, Alain GUÉRINET, Brigitte BROGLIE, Hubert CABORDEL, Monique PRECHEY, Barbara MLYNARCZYK, Philippe ROBIN.

Procurations : monsieur Claude BAUDSON à madame Monique PRECHEY,

Etaient absents : monsieur Stéphane GENNARINO, madame Isabelle MASSON,

Secrétaire de séance : monsieur Vincent DEPRECQ.

APPROBATION

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 Avril 2014 : L'ensemble des conseillers municipaux adopte le procès-verbal de la séance du 6 avril 2014 avec les remarques suivantes :

* Page 4, monsieur Philippe ROBIN dénote une erreur matérielle au sujet du décompte des votants pour la dénomination du nombre de poste d'adjoints qui a été adoptée par vingt (20) voix pour, quatre (4) abstentions de messieurs et mesdames Alain GUÉRINET, Brigitte BROGLIE, Hubert CABORDEL, Claude BAUDSON et trois (3) contre de madame Monique PRECHEY, Barbara MLYNARCZYK et monsieur Philippe ROBIN, et non pas à l'unanimité ;

Par ailleurs dans le cadre de la désignation des adjoints, il demande si la règle relative à la parité se trouve respectée.

Madame le maire répond par l'affirmative

MUNICIPALITE

1/ Délégations accordées aux adjoints :

Le conseil municipal prend acte des délégations accordées en vertu de l'article L 2218 du Code Général des Collectivités Territoriales à chacun des adjoints au maire à savoir :

Secteur délégué

Finances locales
Travaux, Voirie, Cimetière
Cohésion, actions sociales et logements
Fêtes, cérémonies et jumelage
Vie associative, sportive et culturelles
Urbanisme, circulation, écologie, sécurité
Scolaires
Communication, bulletin

Adjoints concernés

Mme Jacqueline RUBÉ
Mr Bertrand VANDEWALLE
Mme Nadine GUILLANNEUF
Mr Joël WYON
Mme Josiane VANDRIESSCHE
Mr Gilles PAUMELLE
Mme Virginie BAUDSON

2/ Indemnité du maire et des adjoints

En vertu des articles 2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, après avoir délibéré, par dix-huit (18) voix pour, cinq (5) abstentions de messieurs et mesdames Alain GUÉRINET, Brigitte B.OGLIE, Hubert CABORDEL, Monique PRECHEY, Claude BAUDSON (représenté par procuration) et deux (2) contre de madame Barbara MLYNARCZYK et Philippe ROBIN,

-arrête le montant des indemnités mensuelles à verser au maire et aux adjoints comme proposé ci-dessous à compter du 6 avril 2014 date d'entrée en fonction de ces derniers,

	%	BRUT	CHARGES	NET
Mme Béatrice BASQUIN	100 %	2 090,80 €	383,47 €	1 707,43 €
Mr Bertrand VANDEWALLE	80 %	669,06 €	70,51 €	598,55 €
Mme Nadine GUILLANNEUF	80 %	669,06 €	70,51 €	598,55 €
Mr Joël WYON	80 %	669,06 €	70,51 €	598,55 €
Mme Jacqueline RUBÉ	80 %	669,06 €	70,51 €	598,55 €
Mme Josiane VANDRIESSCHE	80 %	669,06 €	70,51 €	598,55 €
Mr Gilles PAUMELLE	80 %	669,06 €	70,51 €	598,55 €
Mme Virginie BAUDSON	80 %	669,06 €	70,51 €	598,55 €

3/ Délégations accordées par le conseil municipal au maire

Dans un souci de faciliter la gestion communale pour une meilleure réactivité et efficacité des affaires courantes, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, après avoir délibéré, par dix-neuf(19) voix pour, quatre (4) abstentions de mesdames BROGLIE Brigitte, PRECHEY Monique, messieurs CABORDEL Hubert et BAUDSON Claude (représenté par procuration) et deux (2) contre madame Barbara MLYNARCZYK et monsieur ROBIN Philippe, accorde la délégation au maire.

2

CONSEIL MUNICIPAL

1/ Désignation et/ou modification des commissions municipales : L'article L 2121-22 du CGCT permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la mise en place des commissions comme énoncé ci-dessous, et fixe le nombre des membres des dites commissions.

Commissions municipales	Nbre	Répartition proportionnelle			Responsables commissions
Finances locales	27	20	5	2	Jacqueline RUBÉ
Travaux, Voirie, Cimetière	15	11	3	1	Bertrand VANDEWALLE
Cohésion, actions sociales et logements	10	7	2	1	Nadine GUILLANNEUF
Fêtes, cérémonies et jumelage	15	11	3	1	Joël WYON
Vie associative, sportive et culturelles	15	11	3	1	Josiane VANDRIESSCHE
Urbanisme, circulation, écologie, sécurité	15	11	3	1	Gilles PAUMELLE
Scolaires	12	9	2	1	Virginie BAUDSON
Communication, bulletin	10	7	2	1	

Une réelle dynamique au service des circonscriptions

Ensemble une volonté commune

Espace citoyen, vivre autrement à Cires/Tillet

2/ Désignation des membres du conseil municipal au sein des commissions municipales

permanentes : Le conseil municipal, après création des commissions municipales permanentes, a désigné en son sein les membres devant constituer ces commissions à savoir :

NOM	PRENOM	Finances locales	Travaux, Voirie, Cimetière	Cohésion, actions sociales et	Fêtes, cérémonies et jumelage	Vie associative, sportive et culturelles associatives, sportive et culturelles	Urbanisme, circulation, écologie, sécurité	Scolaires	Communication, bulletin
BASQUIN	Béatrice	X	X	X	X	X	X	X	X
VANDEWALLE	Bertrand	X	X		X			X	
GUILLANNEUF	Nadine	X		X		X	X		
WYON	Joël	X		X	X				X
RUBÉ	Jacqueline	X	X			X			
VANDRIESSCHE	Josiane	X		X	X	X	X		
PAUMELLE	Gilles	X	X		X		X		
BAUDSON	Virginie	X						X	X
TOURNEL	Dominique	X	X		X	X	X		X
DEPRECQ	Vincent	X	X		X		X		
LIENART	Ludivine	X				X		X	X
VIAR	Jean-Marc	X	X		X		X	X	
FENWICK	Stéphanie	X		X		X	X		
DESPOTHUIS	J-Christophe	X	X		X		X		
MANESSE	Mélissa	X			X	X		X	
GENNARINO	Stéphane	X	X	X	X	X		X	
ROY	Sandrine	X						X	X
DEHARTE	Christophe	X				X	X		
MASSON	Isabelle	X	X	X				X	
LOTTIN	Stéphane	X	X			X	X		
GUÉRINET	Alain	X	X		X	X	X		
BROGLIE	Brigitte	X		X	X			X	
CABORDEL	Hubert	X	X				X		
PRECHEY	Monique	X	X	X	X	X			X
BAUDSON	Claude	X					X		
MLYNARCZYK	Barbara	X		X	X			X	
ROBIN	Philippe	X	X			X	X		X

3/ **Règlement intérieur du conseil municipal, mise à jour** : Le conseil municipal a créé un certain nombre de commissions et a en conséquence adapté l'article 7 du règlement intérieur comme suit :

Commissions municipales avant le 25 avril 2014		Commissions municipales au 25 avril 2014
Finances locales	est maintenue	Finances locales
Travaux – Voirie	Intègre le cimetière	Travaux, Voirie, Cimetière
Cimetière	est intégré dans Travaux et voirie	
Sports, Loisirs, Associations, Culture	Intitulé est modifié	Vie associative, sportive et culturelles
Fêtes, Cérémonies, Jumelage	est maintenue	Fêtes, cérémonies et jumelage
Communication et Bulletin	est maintenue	Communication, Bulletin
Inter Générations	Intitulé est modifié et intègre l'action sociale et le logement	Cohésion, actions sociales et logements
Urbanisme et Circulation	Intègre l'écologie et la sécurité	Urbanisme, circulation, écologie, sécurité
Sécurité, écologie, catastrophes naturelles	est supprimée	
Scolaire et Restauration	Intègre dans son intitulé de manière implicite les restaurations scolaires, la commission traitant toutes les affaires liées au secteur scolaire	Scolaires

4/ Désignation des membres du conseil municipal au sein des organismes extérieurs au Conseil municipal : La commune de CIRES-LES-MELLO est représentée dans de nombreuses instances extérieures par un ou plusieurs conseillers municipaux. Suite au renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune, il a été procédé à la désignation de ses représentants dans ces instances conformément au tableau récapitulatif ci-dessous

Instances extérieures	Titulaires	Suppléants
CCAS de CIRES LES MELLO désignation à la représentation proportionnelle	Le maire (Béatrice BASQUIN) Nadine GUILLANNEUF Joël WYON Isabelle MASSON Josiane VANDRIESSCHE Jacqueline RUBÉ Monique PRECHEY	/ / / / / / /
EPFLO	Béatrice BASQUIN	Bertrand VANDEWALLE
CNAS	Nadine GUILLANNEUF Régis LEGER (1 agent communal)	/ /
SIVOM de MELLO CIRES MAYSEL	Bertrand VANDEWALLE Jean-Marc VIAR Ludivine LIENART	/ / /
SYNDICAT du RU	Jean-Christophe DESPOTHUIS Philippe ROBIN	Jean-Marc VIAR
SE 60	Béatrice BASQUIN (Maire) Gilles PAUMELLE	/
CORRESPONDANT DEFENSE	Gilles PAUMELLE	/
SMIOCE	Virginie BAUDSON Ludivine LIENART Isabelle MASSON	Nadine GUILLANNEUF Jacqueline RUBÉ
SIVT	Gilles PAUMELLE Hubert CABORDEL	Jean-Christophe DESPOTHUIS Claude BAUDSON
ADTO	Bertrand VANDEWALLE	/
MLVO	Alain GUÉRINET	/
Commission d'Appel d'offres désignation à la représentation proportionnelle au plus fort reste	le maire (Béatrice BASQUIN) en qualité de président Nadine GUILLANNEUF Dominique TOURNEL Vincent DEPRECQ Hubert CABORDEL Philippe ROBIN	Bertrand VANDEWALLE Gilles PAUMELLE Jacqueline RUBÉ Barbara MLYNARZYCK Jean-Marc VIAR /

FINANCES LOCALES :

1/ Débat d'orientation budgétaire 2014 : Le conseil municipal, conformément à l'article L2312-1 du CGCT et dans les conditions fixées par l'article 21 du règlement intérieur atteste que le débat d'orientation budgétaire s'est bien tenu le 25 Avril 2014

QUESTIONS DIVERSES

Madame Virginie BAUDSON informe le conseil municipal qu'une demande de report pour la mise en œuvre des rythmes scolaires a été adressée à l'inspecteur d'académie de l'éducation nationale et qu'une réponse est attendue.

Fin de la séance 22H45.

CIRES-LES-MELLO, le 2 Mai 2014

Le maire,

signé

Béatrice BASQUIN